



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 mars 2019

## La BCE adopte un avis sur la nomination d'un nouveau membre du directoire

- Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination du candidat proposé, M. Philip Lane

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté ce jour un avis sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination d'un membre du directoire de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à l'égard du candidat proposé, M. Philip Lane, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. M. Lane est actuellement gouverneur de la Banque centrale d'Irlande et siège de ce fait au Conseil des gouverneurs de la BCE.

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et d'un avis du Parlement européen, le nouveau membre du directoire sera nommé par le Conseil européen. L'avis du Conseil des gouverneurs, qui sera publié prochainement au *Journal officiel de l'Union européenne*, pourra être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

Une fois nommé, M. Lane succédera à M. Peter Praet, dont le mandat de huit ans au sein du Conseil des gouverneurs s'achèvera le 31 mai 2019.

**Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [M. Peter Ehrlich](#) (tél. : +49 69 1344 8320).**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.